

**TENDANCE** Le travail à temps partiel peut se targuer d'avoir un nouveau nom, celui du jobsharing, ou topsharing. Des concepts qui se font une place importante.

# Un seul poste pour un duo symbiotique

PAR THÉOPHILE BLOUDANIS

**I**l est parfois très difficile de concilier vie professionnelle et vie familiale. L'une des solutions existantes est celle d'un emploi à temps partiel. Cependant, ce dernier ne permet que rarement d'accéder à des postes à responsabilités et confine des personnes hautement qualifiées dans des emplois parfois sans perspective.

Cependant, un concept relativement nouveau tend à faire sa place en Suisse: celui du jobsharing ou topsharing, qui pourrait être en partie la solution pour concilier vie familiale et perspectives professionnelles. «Le jobsharing est une méthode de travail où deux personnes partagent un poste à plein temps», explique Irenka Krone, directrice de l'association Part-time optimisation (PTO) et codirectrice de We Jobshare Sàrl.

## Concept américain

«Le principe est le même pour le topsharing, mais il concerne des postes à responsabilité, incluant la gestion de collaborateurs.» Et de poursuivre: «Ce qui est important de comprendre dans cette méthode, c'est qu'il n'y a pas de relation hiérarchique entre les deux personnes qui partagent leur poste. Il n'y a pas de «je» mais un «nous». C'est en fait un travail en symbiose, où les personnes se substituent à leur partenaire de travail.»

Né dans les années 70 aux Etats-Unis, ce modèle de travail est présent chez près de 25% des entreprises en Suisse. «La Suisse, avec les Pays-Bas, le Danemark et la Suède, a les plus grands taux de temps partiel. Logiquement, le



Un seul et même poste pour deux personnes, c'est possible avec le jobsharing. THÉOPHILE BLOUDANIS

jobsharing doit aussi y être pratiqué, mais il existe assez peu d'informations encore à ce sujet», précise la directrice. L'association PTO, qu'elle dirige, vise ainsi à promouvoir ce modèle et à informer les employés et employeurs sur les spécificités du partage d'emploi.

«Notre but est notamment de contribuer à un meilleur équilibre dans le monde profession-

nel en Suisse, entre hommes et femmes, entre travail et famille et entre formation et carrière», poursuit-elle. Complètement autonome depuis un an, PTO avait été soutenu pendant quelques années par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Elle organise également des formations et conseils auprès des particuliers et

des entreprises, sur le modèle du jobsharing et du topsharing.

## Modèle mis en avant

Outre la conciliation travail-famille, l'association met en avant un certain nombre d'avantages, comme celle d'une double expertise professionnelle ou encore d'un haut niveau de transfert de connaissances, entre autres. «C'est un modèle qui peut grandement intéresser les personnes à la recherche d'un emploi», admet Fabienne Hostettler, conseillère et coach au Centre d'information et de consultation frac, à Biemme. «Nous le proposons d'ailleurs pour les personnes qui viennent chez nous. Mais cela dépend encore des métiers et secteurs, où certains sont encore assez récalcitrants à l'utiliser.»

Le frac s'engage, depuis 1999, pour l'égalité des chances des femmes et des hommes dans le monde du travail. Selon des statistiques de l'Office fédéral de la statistique, en 2020, 60% des femmes et 18% des hommes de la population active travaillent à temps partiel. Un écart immense, qui est l'un des plus élevés du monde. «Cet écart nous montre à quel point les femmes sont concernées par le temps partiel», commente la conseillère. «Ces postes n'apportent pas forcément des perspectives de carrière intéressantes. Le jobsharing et le topsharing seraient ainsi un équilibre idéal pour les femmes qui veulent concilier vie de famille et vie professionnelle.»

Pour en savoir plus sur le jobsharing, le site de l'association PTO est disponible à l'adresse [www.go-for-jobsharing.ch](http://www.go-for-jobsharing.ch) et celui du frac sur [www.frac.ch](http://www.frac.ch).